

# BLÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 235 MARS - AVRIL 2012

### H U M E U R D E B L É V U D ' A I L L E U R S

Il faut protéger l'agriculture et l'agriculteur européens de la déstabilisation, de l'arrêt de la recherche, des restrictions à la production : c'est par ces mots qu'a conclu son intervention M. Ahmed OUYACH, président de la Fédération Interprofessionnelle des Activités Céréalières du Maroc (FIAC), lors du colloque « Nouvelle donne géopolitique et économique mondiale : l'alimentation et la production au cœur des équilibres » organisé le 22 février à Paris, au siège de l'OCDE, par le quotidien Les Echos et Passion Céréales.

Monsieur OUYACH était invité à s'exprimer sur les perspectives de l'agriculture et de l'alimentation en Afrique. Au cours de son exposé, il avait auparavant insisté sur l'urgence de mobiliser le potentiel de production africain. Mais il avait aussi souligné, évoquant la mise en œuvre du plan « Maroc vert » dans son pays, que la dépendance vis-à-vis de l'Europe « où il y a les bonnes terres, où il y a de l'eau, avec laquelle il y a la proximité géographique » demeurerait forte.

#### **POLITIQUE AGRICOLE**

##### **GEL HIVERNAL : UN SYSTÈME DE GESTION DES ALÉAS CLIMATIQUES A REMETTRE À PLAT**

En France, les dégâts causés par le gel du début d'année aux grandes cultures ont mis en évidence les carences du dispositif de gestion des aléas climatiques dans de telles circonstances.

En blé, le réensemencement de cultures détruites par le gel fait perdre à l'agriculteur de 300 à 550 €/hectare environ en raison du coût des nouvelles semences, des charges de mécanisation du re-semis et du moindre rendement du blé de printemps. Or, d'une part, les indemnités au titre des assurances-récolte ne s'élèvent qu'à 100-150 €/ha et seulement 30 % des exploitants souscrivent ce type d'assurance du fait de son rapport prix/performance. D'autre part, les dégâts aux grandes cultures ne peuvent faire l'objet d'indemnités du Fonds national de gestion des risques en agriculture, bien que les céréaliers acquittent comme les autres des contributions additionnelles sur leurs primes d'assurance au profit de ce Fonds.

Pour ces raisons, l'AGPB demande aux Pouvoirs publics une aide exceptionnelle de 100 €/ha pour les agriculteurs touchés, via le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et d'autres canaux. Au-delà, elle demande la remise à plat du dispositif de gestion des aléas climatiques en grandes cultures. Voir également sur le gel la rubrique INFOCHIFFRES.

#### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

##### **LES SACS DE SEMENCES EN PAPIER SERONT RECYCLÉS À PARTIR DE L'AUTOMNE 2012**

Les sacs en papier de semences vont pouvoir être recyclés à partir des semis de l'automne 2012. Les big-bags dans lesquels les semences sont également vendues aux agriculteurs pouvaient déjà l'être quant à eux depuis 2009. Une enquête a établi que la plupart des exploitants étaient prêts à rapporter les sacs en papier usagés, soit 150 à 200 sacs par exploitation par an et un gisement potentiel de 4000 tonnes.

Une éco-contribution sera incluse dans le prix des semences pour financer ce programme de collecte et recyclage initié par l'Association pour la récupération des emballages de semences (ARES, créée par les semenciers, les producteurs de plants de pomme de terre et de rhizomes) et

mis en œuvre par ADIVALOR.

ADIVALOR est la structure opérationnelle de la filière de collecte et de traitement des déchets de l'agrofourniture en France. L'année dernière, elle a collecté 77 % des emballages vides de produits phytosanitaires, activité pour laquelle, avec la récupération de ces produits devenus inutilisables, elle a été créée en 2001 par les professionnels de l'agrofourniture et les chambres d'agriculture. Elle a également collecté plus de 50 % des films plastiques agricoles usagés, déchets auxquels son champ d'action a été étendu depuis 2008.

##### **DES POUSSIÈRES DE CÉRÉALES TRANSFORMÉES EN L'ÉTAT EN BIOÉNERGIE**

Depuis l'automne dernier, le Groupe Soufflet (collecte et négoce des grains, agro-industrie) utilise dans les deux malteries de son site de Nogent-sur-Seine (Aube) une chaudière fonctionnant à partir de « poussières de céréales » à l'état brut. C'est là une première. Issues du stockage, du tri et du nettoyage des grains, les poussières de céréales sont composées de grains cassés, de brindilles de paille et de fines particules très volatiles. Jusqu'alors, elles n'étaient exploitées à des fins énergétiques qu'en tant que composants de granulats dits agro-pellets dans lesquels entraient également de la paille et des déchets de la filière bois.

Le défi à relever pour brûler de la poussière de céréales à l'état brut était de maîtriser la combustion de cette biomasse instable en mettant au point un procédé particulier. Le bilan des premiers mois de fonctionnement est concluant. D'une puissance de 6 mégawatts l'équivalent de ce qui est nécessaire pour pourvoir aux besoins de chaleur d'une ville de plusieurs milliers d'habitants la nouvelle chaudière permet d'économiser 75 % du gaz naturel nécessaire au séchage du malt produit dans les deux unités de Nogent-sur-Seine. Ce recyclage sur place des poussières de l'orge destinée à l'obtention du malt permet par ailleurs de réduire annuellement de 8 700 tonnes les émissions de CO2 des malteries et d'éviter les 1 000 t d'émissions liées jusque là au transport de ces déchets.

Au regard de ces résultats, le Groupe Soufflet a décidé d'étendre le dispositif à plusieurs autres de ses sites français et européens de première transformation des céréales.



**AGPB**  
CÉRÉALIER DE FRANCE



**Le site de l'AGPB [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr) a été refondu**

Inscrivez-vous y pour être averti(e) des mises en ligne de nos publications et de toute information nouvelle sur les thèmes d'actualité et dossiers qui vous intéressent

## FILIÈRES

### EN MALT, LA FRANCE GRIGNOTE L'ALLEMAGNE

Si la France perd des positions sur les marchés des produits agricoles et alimentaires par rapport à l'Allemagne, ce n'est pas le cas dans le secteur de la malterie. La production française de malt s'est élevée en 2011 à 81 % de celle de l'Allemagne, contre 66 % en 2007. Tandis qu'elle passait entre ces deux années de 1,294 à 1,379 millions de tonnes, celle de nos voisins régressent de 1,948 à 1,708 Mt.

Les malteries allemandes, au nombre de 60, sont plus petites que les malteries françaises, au nombre de 15, ce qui rend difficile l'abaissement de leurs coûts. Cette situation les pénalise d'autant plus que, la consommation de bière diminuant régulièrement en Allemagne (107 litres/habitant en 2010 contre 147 en 2005), les brasseurs s'y livrent une guerre des prix qui les rend d'autant plus exigeants vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Enfin, trouver de l'orge de brasserie sur place est devenu de moins en moins aisé outre-Rhin. Les incitations des Pouvoirs publics allemands au développement de la méthanisation y ont entraîné un délaissement très significatif de la culture d'orge de brasserie au profit de plantes énergétiques.

### UNE PLATEFORME DE RECHERCHE EN ESSONNE POUR LA CONSERVATION DES GRAINS

Arvalis, l'institut technique des céréaliéristes, a inauguré le 4 avril dans l'Essonne, sur sa station de recherche de Boigneville, une plateforme dédiée aux métiers du grain. D'une capacité de stockage de 350 tonnes, équipée de systèmes de silothermométrie, de ventilation, d'échantillonnage et de nettoyage, cette nouvelle installation permettra de mener des recherches sur la réception, le stockage et la conservation des grains.

Dans un premier temps, les programmes de recherche vont concerner les moyens de maîtrise des insectes dans les grains stockés. L'objectif sera de développer des itinéraires techniques et des outils innovants permettant aux entreprises de collecte de grains (coopératives, négociants en grains) de s'adapter aux exigences réglementaires et aux attentes des marchés en limitant le recours aux insecticides. Par la suite, d'autres sujets seront abordés: études sur la qualité sanitaire, évaluation des différentes techniques de séchage, propreté des grains et émissions de poussières.

La plateforme est également destinée à des formations qui seront dispensées aux personnels des coopératives et négociants en grains, ainsi qu'aux agriculteurs stockant à la ferme, afin d'améliorer encore la conservation et donc la qualité des récoltes commercialisées.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.  
Contact : Pascal HURBAULT.



## INFOCHIFFRES

### LA RÉPARTITION DES SUPERFICIES DE BLÉ DANS LE MONDE

(millions ha blé tendre et dur)

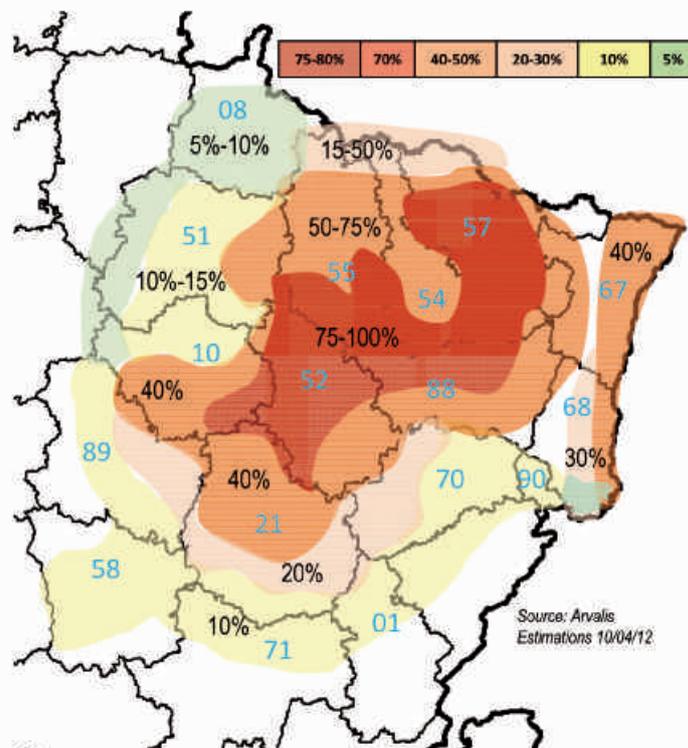
	Récolte 2011	%
Europe	27	12,2 %
Ex-URSS	49,3	22,3 %
Amérique du Nord	27,7	12,6 %
Amérique du Sud	8,2	3,7 %
Proche et Moyen-Orient	18,4	8,3 %
Extrême-Orient	66,3	30 %
Afrique	10	4,5 %
Océanie	14,1	6,4 %
<b>Monde</b>	<b>221</b>	<b>100 %</b>

Source : FranceAgriMer

### LES DÉGATS DU GEL EN BLÉ TENDRE DANS LE QUART NORD-EST DE LA FRANCE

Selon les évaluations au 10 avril d'Arvalis, l'institut technique des céréaliéristes, le gel de fin janvier et de la première quinzaine de février a détruit près de 355 000 des 687 000 hectares de blé tendre semés à l'automne dans le quart nord-est de la France. Le taux moyen de réensemencement atteint 60 % en Haute-Marne. En Lorraine il est de 70 %.

Nord-Est France : proportion des parcelles de blé tendre détruites par le gel



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.